



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE
VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice :
17
Nombre de membres présents : 12
Nombre de pouvoirs : 2
Nombre de membres absents : 3

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil d'Administration
Séance du 21 juin 2022

OBJET :

DE-CCAS-22-06-1-02) APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

L'an deux mille vingt-deux, le mardi vingt-et-un juin à dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du Centre communal d'action sociale de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire-présidente le jeudi 16 juin 2022, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme BRÉON, Vice-Présidente.

Présents : Mme BRÉON, Mme De VINZELLES, Mme ETIENNE, Mme GAUVAIN, Mme GUYOMARD DE PREAUDET, Mme HAUCHEMAILLE, Mme HUET, Mme JOURION, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. POLITZER, Mme POLLARD.

Pouvoirs : Mme DUPRE (pouvoir à Mme De VINZELLES), M. MORAINÉ (pouvoir à Mme BRÉON).

Excusés : M. CHARDON, M. COMBE, Mme LIBERT-ALBANÉL.

Le Conseil d'administration, après avoir entendu et approuvé le compte administratif du CCAS pour l'exercice 2021 ;

Vu le compte de gestion pour l'exercice 2021 et ses documents annexes, présentés par Monsieur le Comptable public ;

1. statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

2. statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Déclare que le compte de gestion du Conseil Communal d'Action Sociale, dressé pour l'exercice 2021 par Monsieur le Comptable public, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur tant au regard de l'ensemble des opérations comptables que de l'exécution budgétaire, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme,

Cécile BRÉON
Vice-Présidente

Signé